

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Tout salarié du BTP amené à effectuer des travaux en hauteur.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.
Ne pas avoir de restriction médicale aux travaux en hauteur.

Moyens pédagogiques et supports

Exposés simples et concis
Retours et partage d'expérience
Travail sur Fiches « Accident »
Exercices collectifs et individuels d'application

Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés, audités et suivis tous les 18 mois par le service Formation de l'OPPBTB, dans le cadre de la certification Qualité ISO 9001 de l'OPPBTB.

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Réaliser des travaux en hauteur en sécurité

Objectifs pédagogiques

Situer les différents enjeux de la prévention dans l'entreprise

Identifier les méthodes, outils d'analyse et de prévention des risques de chute de hauteur
Choisir une plate-forme adaptée au travail à effectuer et connaître ses conditions de mise en œuvre

Identifier et intégrer les différentes protections collectives contre les chutes de hauteur dans la préparation et la réalisation des chantiers

Identifier et connaître les conditions d'utilisation des différents Équipements de Protection Individuelle et accessoires pour le risque de chute de hauteur

Contenu

Introduction

Les enjeux de la prévention

Définition et prévention des risques de chute de hauteur

Les plates-formes

Les échafaudages

Les étaitements

Les Équipements de Protection Collective

Les échelles, les escabeaux

Les Équipements de Protection Individuelle et accessoires pour les travaux en hauteur

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

